

info@vierol.com

1/13

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

### RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: VAICO EDF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Produit lubrifiant

**Usages déconseillés:** Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur VIEROL AG

Karlstraße 19

26123 Oldenburg

 Téléphone:
 +49 441 210 20 - 0

 Télécopie:
 +49 441 210 20 - 111

Contact pour demander des fiches de données de sécurité

E-mail: Lubrifiants automotive

Lubrifiants industriels

Téléphone: +49 441 210 20 - 0

Service chargé de renseigner sur les fiches de données de sécurité

E-mail: info@vierol.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Giftinformationszentrum Nord (Göttingen) +49 (0)551/19240

#### RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Sensibilisateur de la peau Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Résumé des dangers

**Dangers Physiques:** Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient:** acide carboxylique anhydre

Date de Révision: 27.02.2024 Version: 1.7

Date d'impression: 14.03.2024





Mentions d'Avertisse-

ment:

Attention

Déclaration(s) de

risque:

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de Prudence

Prévention: P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un

médecin.

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208: Contient: dérivé de pyrrolidine-2,5-dione. Peut produire une réac-

tion allergique.

2.3 Informations sur les autres

dangers

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minerales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière

incontrôlée.

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

# RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Informations générales: Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Date de Révision: 27.02.2024 Date d'impression: 14.03.2024 SDS\_FR - FR - 000000000602186249



Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
huile de base, basse viscosité	EINECS: 265-157-1	20,00% - <50,00%	01-2119484627-25	
huile de base, basse viscosité	EINECS: 265-158-7	20,00% - <50,00%	01-2119487077-29	
huile de base, basse viscosité	EINECS: 276-737-9	1,00% - <10,00%	01-2119474878-16	
alkylthiophosphite	EC: 424-820-7	0,25% - <1,00%	01-0000017126-75	
dérivé de pyrrolidine-2,5-dione	EINECS: 264-637-8	0,10% - <1,00%	01-2120750265-57	
amine éthoxylée	EINECS: 246-807-3	0,01% - <0,10%	01-2119510876-35	
acide carboxylique anhydre	EINECS: 203-571-6	0,001% - <0,10%	01-2119472428-31	

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

#### Classification

Désignation chimique	Identificateur	Class	Classification	
huile de base, basse viscosité	EINECS: 265-157-1	CLP:	Asp. Tox. 1;H304	
huile de base, basse viscosité	EINECS: 265-158-7	CLP:	Asp. Tox. 1;H304	
huile de base, basse viscosité	EINECS: 276-737-9	CLP:	Asp. Tox. 1;H304	
alkylthiophosphite	EC: 424-820-7	CLP:	Skin Corr. 1B;H314, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Acute Tox. 4;H312, Eye Dam. 1;H318; facteurs M (aquatic acute): 10; facteurs M (aquatic chronic): 10	
dérivé de pyrrolidine-2,5-dione	EINECS: 264-637-8	CLP:	Skin Sens. 1B;H317, Aquatic Chronic 3;H412	
amine éthoxylée	EINECS: 246-807-3	CLP:	Acute Tox. 4;H302, Skin Corr. 1B;H314, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410, Eye Dam. 1;H318; facteurs M (aquatic acute): 10; facteurs M (aquatic chronic): 1	
acide carboxylique anhydre	EINECS: 203-571-6	CLP:	Acute Tox. 4;H302, STOT RE 1;H372, Skin Corr. 1B;H314, Eye Dam. 1;H318, Resp. Sens. 1;H334, Skin Sens. 1A;H317, STOT RE 2;H373 EUH071	

CLP: Règlement n° 1272/2008

## Limite spécifique attribuée à une substance

Désignation chimique		Limite spécifique attribuée à une subs- tance	3	J 1	Mentions de danger
acide carboxylique anhydre	EINECS: 203-571-6	>= 0,001 %	Sensibilisant de la peau	1A	H317

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérogènes selon la Nota L/ Nota N, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

Date de Révision: 27.02.2024 Date d'impression: 14.03.2024 SDS\_FR - FR - 000000000602186249

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.



#### **RUBRIQUE 4** — Premiers secours

**Généralités:** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des mesures de premiers secours

**Inhalation:** Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les pau-

pières.

Contact avec la Peau: Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever im-

médiatement les vêtements et les chaussures contaminés, et laver la peau au savon et à grande eau. En cas d'irritation cutanée ou de réaction aller-

gique cutanée, consulter un médecin.

**Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Hypersensibilisant et allergène supposé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

Les symptômes peuvent être à retardement.

## RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulverisée contenant

du tensioactif.

Moyens d'extinction inap-

propriés:

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pasl'en-

voyer dans les canalisations

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

Date de Révision: 27.02.2024

Date d'impression: 14.03.2024 SDS\_FR - FR - 000000000602186249



#### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Maintenir à distance le personnel non autorisé. En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre(par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Eliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementationslocales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter lechapitre 13

#### **RUBRIQUE 7** — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Eviter le dégagement d'aérosols. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'eclair.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Non applicable

#### RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

# 8.2 Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Date de Révision: 27.02.2024 Date d'impression: 14.03.2024

SDS\_FR - FR - 000000000602186249



#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Informations générales:** Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser

l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant lamanipulation des produits pétroliers ou que

chimiques.

Protection des yeux/du vi-

sage:

éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclabous-

sures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Protection de la peau

**Protection des Mains:** Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).

Temps de perméation min.: >= 480 min

Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricantdes gants de protection et à respec-

ter.

Autres: Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans lespoches du panta-

lon. Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire:** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter

i'inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques: Non connu.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que

lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

6/13

Contrôles environnemen-

taux:

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** 

État:liquideForme:liquideCouleur:Jaune

Odeur: Caractéristique

**pH:** substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Point de congélation:non déterminéPoint d'ébullition:non déterminé

Point d'éclair: 190 °C

Date de Révision: 27.02.2024 Version: 1.7

Date d'impression: 14.03.2024 SDS\_FR - FR - 000000000602186249



Taux d'évaporation: Non applicable aux mélanges.

Inflammabilité (solide, gaz): non déterminé

Limite supérieure d'inflammabilité (%):

Non applicable aux mélanges.

**Densité:** 0,85 g/cm3 (15 °C)

**Solubilités** 

Solubilité dans l'eau: Insoluble dans l'eau

Solubilité (autre): Aucune information disponible.

Coefficient de partition (n-octanol/eau): Non applicable aux mélanges.

Température d'auto-inflammabilité:non déterminéTempérature de décomposition:non déterminéViscosité, cinématique:22,5 mm2/s (40 °C)

**Propriétés explosives:**Valeur sans importance pour la classification. **Propriétés comburantes:**Valeur sans importance pour la classification.

Caractéristiques de la particule: Non applicable

**9.2 Autres informations**Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité:** Stable dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique:** Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses:

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4 Conditions à éviter:** Stable dans les conditions normales d'utilisation.

**10.5 Matières incompatibles:** Comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition

dangereux:

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation:** Aucune information disponible.

**Ingestion:** Aucune information disponible.

Contact avec la Peau: Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire:** Aucune information disponible.

Date de Révision: 27.02.2024

Date d'impression: 14.03.2024

SDS\_FR - FR - 000000000602186249



#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Ingestion

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données dispo-

nibles.

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse

viscosité

DL 50 (Rat): > 5.001 mg/kg (OECD 401)

amine éthoxylée DL 50 (Rat): 1.350 mg/kg

acide carboxylique an-

hydre

DL 50 (Rat): 1.090 mg/kg

Contact avec la peau

Produit:

Substance(s) spécifiée(s) huile de base, basse

viscosité

0 0

ETAmél: 63.257 mg/kg

DL 50 (Lapin): > 5.000 mg/kg (OECD 402)

alkylthiophosphite DL 50 (Rat): > 501 mg/kg

acide carboxylique an-

hydre

DL 50 (Lapin): 2.620 mg/kg

Inhalation

**Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données

disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse

viscosité

CL 50 (Rat, 4 h): > 5,53 mg/l Poussière ou brouillard

Corrosion ou Irritation de la Peau:

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification sont remplis.

Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données dispo-

8/13

nibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

dérivé de pyrrolidine-2,5-

, OECD 406-1 (Cobaye)

dione Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

Date de Révision: 27.02.2024 Version: 1.7

Date d'impression: 14.03.2024 SDS\_FR - FR - 000000000602186249



9/13

Nom du produit: VAICO EDF

Mutagénicité des Cellules Germinales

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Cancérogénicité

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité pour la reproduc-

tion

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

**Risque d'Aspiration** 

**Produit:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

11.2 Informations sur les autres

dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

Informations générales: Non applicable

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

**Poisson** 

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse

viscosité

CL 50 (Poisson, 96 h): > 100 mg/l (OECD 203)

alkylthiophosphite CL 50 (Poisson, 96 h): 1,5 mg/l (OECD 203)

dérivé de pyrrolidine-2,5-

dione

CL 50 (Poisson, 96 h): > 100 mg/l (OECD 203)

Date de Révision: 27.02.2024 Version: 1.7

Date d'impression: 14.03.2024 SDS\_FR - FR - 000000000602186249

S\_FR - FR - 000000000602186249



amine éthoxylée CL 50 (Poisson, 96 h): 0,1 mg/l (OECD 203)

Invertébrés Aquatiques Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse

viscosité

LE50 (Daphnie, 48 h): > 10.000 mg/l

alkylthiophosphite CE50 (Daphnie, 48 h): 0,09 mg/l (OECD 202)

dérivé de pyrrolidine-2,5-

dione

CE50 (Daphnie, 48 h): 73,4 mg/l (OECD 202)

amine éthoxylée CE50 (Daphnie, 48 h): 0,043 mg/l (OECD 202)

Toxicité chroniquePro-

duit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Poisson

Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse viscosité

NOEL (Poisson, 14 jr): 1.000 mg/l

Invertébrés Aquatiques Substance(s) spécifiée(s)

huile de base, basse

viscosité

NOEC (Daphnie, 21 jr): 10 mg/l (OECD 211)

alkylthiophosphite NOEC (Daphnie, 21 jr): 0,14 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Substance(s) spécifiée(s) huile de base, basse

viscosité

NOEC (Algue, 72 h): > 100 mg/l (OECD 201)

alkylthiophosphite CE50 (Algue, 72 h): 0,31 mg/l

dérivé de pyrrolidine-2,5-

dione

ERC50 (Algue, 72 h): > 100 mg/l (OECD 201)

amine éthoxylée CE50 (Algue, 72 h): 0,0867 mg/l (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

**Produit:** Non applicable aux mélanges.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le sol:

PBT et vPvB:

**Produit:** Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères

PBT/vPvB.

Date de Révision: 27.02.2024
Date d'impression: 14.03.2024

SDS\_FR - FR - 000000000602186249



# 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés

> comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux

de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes: Les données expérimentales ont démontré que la concentration des com-

posants potentiellement toxiques aquatiques présents dans ce produit n'est

pas nocive pour les organismes aquatiques.

## RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations éta-

blies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de

> son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors dustockage de produits usés.

## Codes européens de déchets

13 02 05\*: huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlo-

rées à base minérale

#### RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

#### ADR/RID

14.1 Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2 Désignation officielle de trans-

port de l'ONU:

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

Classe: Marchandises non dangereuses

Étiquettes:

N° de danger (ADR): Code de restriction en tunnel:

14.4 Groupe d'emballage:

14.5 Dangers pour l'environnement: 14.6 Précautions particulières à pren-

dre par l'utilisateur:

Date de Révision: 27.02.2024 Version: 1.7

Date d'impression: 14.03.2024



#### **IMDG**

14.1 Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2 Désignation officielle de trans-

port de l'ONU:

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

Classe: Marchandises non dangereuses

Étiquettes: –

N° d'urgence:

14.3 Groupe d'emballage:

14.5 Dangers pour l'environnement:

14.6 Précautions particulières à pren-

dre par l'utilisateur:

#### **IATA**

14.1 Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2 Nom de transport complet:

14.3 Classe(s) de danger pour le

transport:

Classe: Marchandises non dangereuses

Étiquettes: -

14.4 Groupe d'emballage:

14.5 Dangers pour l'environnement: – 14.6 Précautions particulières à pren-

dre par l'utilisateur:

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non applicable.

## RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) no 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ANNEXE I SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: aucune

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: aucune

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

**15.2 Évaluation de la sécurité** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre. **chimique:** 

DIRECTIVE 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Non applicable

Date de Révision: 27.02.2024 Date d'impression: 14.03.2024 SDS FR - FR - 000000000602186249



#### **RUBRIQUE 16 — Autres informations**

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

#### Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

400 111011110110 11	4410 100 000110110 2 01 0
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

Autres informations:

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées. Les méthodes suivantes ont été utilisées pour l'évaluation: - Sur la base de données d'essai - méthode de calcul - Principe d'extrapolation "Mélanges essentiellement similaires" -Jugement d'experts

Date de Révision:

27.02.2024

long terme.

Avis de non-responsabilité:

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.

Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.

Date de Révision: 27.02.2024 Date d'impression: 14.03.2024 SDS\_FR - FR - 000000000602186249